Président	Vice-présidents	
Geoffrey Denneulin	Didier Le Thiec	Eric Bonnemain
Secrétaire	**Trésorière**	
Lionel Gerardin	Virginie Mathis	

CATÉGORIES ET TARIFS 2026 / 2027

Catégorie		Référence	Licence compétition	Licence loisir
Vétéran	Né avant 1986	V	120€	90€
Sénior	Né avant 2007	S	120€	90€
Junior	Né de 2008 à 2011	J	120€	90€
Cadet	Né de 2012 à 2013	C	120€	90€
Minime	Né de 2014 à 2015	M	120€	90€
Benjamin	Né de 2016 à 2017	B	120€	90€
Poussin	Né après 2018	P	120€	90€

CRITÉRIUM FÉDÉRAL INDIVIDUEL A partir du 1er tour **Participation du club à 50%**	**42 €** PAR JOUEUR VETERAN / SENIOR
	23 € PAR JOUEUR JUNIOR / CADET / MINIME
	10 € PAR JOUEUR BENJAMIN / POUSSIN
CRITÉRIUM FÉDÉRAL INDIVIDUEL A partir du 3ème tour **Participation du club à 50%**	**31 €** PAR JOUEUR VETERAN / SENIOR
	17 € PAR JOUEUR JUNIOR / CADET / MINIME
	10 € PAR JOUEUR BENJAMIN / POUSSIN
PASS SPORT	**50 €** SOUMIS À CONDITION DE RESSOURCES

La licence compétition permet de participer au championnat par équipes et aux coupes.
Réduction de 15€ à partir de la 2ème licence par famille.

Informations club	
Site web	www.esseytt.fr
Contact	correspondant@esseytt.fr
Retrouvez tous les documents sur	https://www.esseytt.fr/documents/

Certification médicale : les nouvelles règles de la FFTT

En 2026, la FFTT modifie le processus de délivrance de la 1ère licence et du renouvellement du certificat médical, en introduisant le Parcours Prévention Santé (PPS) en remplacement du questionnaire de santé majeur : https://www.fftt.com/parcours-prevention-sante-pps

Joueurs / joueuses de moins de 18 ans
Pour les mineurs, un auto-questionnaire est disponible sur le site de la FFTT : https://www.fftt.com/doc/administratif/documents/26-10-2-autoquestionnaire-medical-mineur.pdf Il sera à nous remettre lors de l'inscription.
Joueurs / joueuses de 18 à 64 ans
Les joueurs/euses âgé(e)s de 18 ans à 64 ans pourront suivre leur PPS gratuitement sur leur Espace Licencié afin de valider une licence avec pratique sportive à chaque début de saison. Le certificat médical peut cependant se substituer au PPS
Joueurs / joueuses de 65 ans et plus
Les joueurs de 65 ans et plus devront présenter un certificat médical à chaque changement de catégorie. Dans l'intervalle, ils pourront présenter un PPS à partir du moment où leur pratique est continue.

Pour suivre son PPS, chaque utilisateur devra disposer d'un compte actif sur SPID Ma Licence : https://malicence.fftt.com/login/